Stage d'immersion en L2 Informatique

2017-2018

Introduction

Les stages constituent des étapes importantes dans le Cursus Master Ingénierie Informatique. En L2, il constitue un premier contact avec le monde de l'entreprise. En tant que stage d'immersion, il s'agit plus de découvrir le monde professionnel que de travailler forcément sur un projet informatique. Le stage en M1 constituera lui une vrai premier travail professionnel proche de votre futur métier d'ingénieur en informaitque et il peut offrir l'opportunité d'obtenir un contrat d'alternance. En M2, il vient couronner la formation et débouche souvent sur une embauche en CDI.

Déroulement

- le stage se déroule sur une période d'au moins 3 semaines. S'il dépasse la durée fixée par la loi (environ 2 mois), il devra faire l'objet d'une gratification de la part de l'employeur.
- le stage peut se dérouler en entreprise ou dans un laboratoire d'accueil.
- le stage démarre après la première session des examens de S4.

Obligations de l'étudiant

- Tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par le tuteur industriel
- Informer régulièrement le tuteur académique de l'avancée du travail
- Respecter les règles (horaires, organisation du travail, consignes d'hygiène et de sécurité, etc.) de la structure hôte
- Faire preuve de la plus grande courtoisie vis-à-vis du personnel de la structure hôte
- Rédiger un mémoire de stage

Rôle du tuteur industriel

- Spécifier les objectifs du stage et s'assurer que l'étudiant dispose effectivement des moyens matériels de les atteindre
- Accompagner l'étudiant tout au long du stage en le guidant dans l'organisation de son activité

Rôle du tuteur académique

- Maintenir le contact avec l'étudiant et s'assurer qu'il ne rencontre pas de difficultés majeures durant le stage. Le cas échéant, intervenir pour tenter de résoudre les problèmes qui pourraient se poser
- Avoir au moins un échange durant le stage avec le tuteur industriel : entretien téléphonique ou visite. Dans le cas d'un stage à l'étranger, des échanges de courriers électroniques sont envisageables
- Noter le mémoire

Le mémoire

- Pour des raisons de calendrier de jury, et de jury commun L2 et L2 CMI, le mémoire doit être remis au tuteur avant le jury L2.
- Le volume du mémoire est de 10-15 pages (hors annexes) en L2. Il doit obligatoirement comporter un titre, un résumé et une liste de mots-clés.
 Dans le corps du mémoire, l'étudiant doit présenter successivement la structure d'accueil, et la mission qui lui est confié.
- Le calendrier des jurys fait que le mémoire doit être rendu avant la fin de stage (environ 10 jours après le début du stage), et ne présente pas la contribution réelle faite pendant le stage.

Evaluation

— Le stage est évalué par le tuteur sur la base du rapport fini et de l'interaction avec le responsable professionnel.

Contacts

- Secrétariat du département Informatique : Isabelle Wagner (Isabelle.Wagner@univsmb.fr)
- Responsable du CMI Informatique : Jacques-Olivier Lachaud (jacques-olivier.lachaud@univ-smb.fr)
- Responsable des stages : Yves Dumond (Yves.Dumond@univ-smb.fr)